

# Que faire après le BTS ?

Il y a une vie après le BTS.OL ! Les formations post-BTS, riches, variées, nombreuses, vous permettront d'exprimer votre différence et de présenter ainsi à vos futurs employeurs un profil gagnant. Gros plan sur votre réussite.

## NOS 7 RECOMMANDATIONS POUR L'APRÈS BTS :

1. Ouf ! Je l'ai, ce foutu BTS ! (mais ne vous en contentez pas !)
2. Commencer tout de suite : salarié ou s'installer à son compte.
3. Poursuivre ses études : temps plein ou alternance.
4. Optique, marketing ou audio ?
5. LMD (Licence-Maîtrise-Master) à l'université.
6. CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).
7. Création ou reprise ? Le plus sage est d'attendre quelques années (environ 5 ans) : vu l'âge moyen des opticiens, une grande partie du parc sera à vendre à des prix plus attractifs qu'aujourd'hui.

Les étudiants en moyenne s'installent à leur compte 3 ans seulement après l'obtention de leur diplôme.

## ■ Le BTS.OL représente un diplôme incomplet, en partie vidé de sa substance (notamment scientifique) par la réforme ratée de 1997. La raison ?

Le manque d'implication et de réalisme du syndicat majoritaire de l'époque (l'UNSOFF, devenu l'ineffable UDO). Celui-ci, censé définir les contours du métier, n'était alors porteur d'aucun projet sérieux. Et ne défendait contre vents et marées qu'une seule revendication : la dénomination d'opticien-optométriste. Celle-ci fut rejetée par le Ministère de la Santé, partie prenante de la réforme de la formation. Et le rendez-vous qui aurait dû faire évoluer le métier fut manqué.

Caractérisé par un fort taux de réussite, le BTS.OL n'en demeure

pas moins la porte indispensable pour quiconque entend postuler à la direction d'un point de vente. C'est ce qui en fait un diplôme particulier : tout à la fois il distingue un niveau de compétences, mais aussi donne le droit d'exercice au niveau patronal. Il a donc une double validation : validation au plan des connaissances et validation au plan légal. Précisons : depuis des dispositions datant des années 90, il est possible de devenir propriétaire d'un point de vente sans être opticien. Seule condition : il faut que le point de vente soit placé sous la responsabilité d'un détenteur du BTS.OL. La réglementation impose en effet la présence effective, à toute heure ouvrée du magasin, d'un diplômé au moins sur place.

## BTS.OL : validation au plan des connaissances et validation au plan légal.

Pour autant il y a une vie après le BTS.OL. Que ce soit l'appétit de connaissance ou simplement l'envie de différer l'entrée dans la vie active, les étudiants sont de plus en plus nombreux à poursuivre au-delà du diplôme qualifiant l'opticien. Différentes facultés, principalement à Orsay (91) et Marseille (13), ont ouvert depuis la fin des années 80 des cursus post-BTS. Les DU (diplômes universitaires) recueillent chaque année un nombre impressionnant d'opticiens en formation. Plus modestement, les CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) permettent au niveau qui est le leur de muscler son savoir-faire en matière technique (CQP techniques) ou marketing

(CQP gestion). Parfois dispensées dans le cadre du pôle formation de certaines enseignes de premier plan (principalement Optic 2000 à Clamart-92 et Atol à Antony-92), ces formations permettent aussi d'approcher le monde de la distribution organisée. Mais les formations au CQP sont également dispensées par des écoles traditionnelles à forte notoriété, comme l'ICO de Bures sur Yvette (91) ou encore le Lycée Fresnel (Paris).

La place des CQP désormais est plus claire, depuis qu'une validation par la faculté permet à la fois aux étudiants de CQP de rejoindre l'enseignement supérieur et de voir leurs compétences certifiées par un examen commun avec les

étudiants de licence.

Poursuivre après le BTS, au-delà même de l'intérêt intellectuel d'enrichissement de son savoir personnel, permet ensuite de présenter un CV percutant, à même de faire la différence pour les postes les plus intéressants. Car le BTS.OL étant le minimum requis ne fait aucune différence entre les diplômés : c'est dur, mais c'est ainsi ! Il faut apporter autre chose : une personnalité. Un projet de carrière. Ce qu'il vous sera demandé ? Etre capable de manager une équipe, ou encore comprendre parfaitement votre clientèle afin de cibler les actions marketings appropriées. C'est cela, aujourd'hui, diriger un point de vente.

## Après le BTS.OL : construisez votre projet professionnel !

Construisez donc votre parcours post-BTS comme un véritable projet cohérent, une stratégie globale qui vous dotera du profil gagnant le jour venu. Attention à la surprise : vous allez découvrir, en entrant dans le monde du travail, que ce qui est demandé à l'opticien concerne davantage ses compétences managériales et mercatiques que ses compétences purement techniques. Sachez donc vous préparer à cette attente. Intégrer une école de commerce peut également vous apporter le complé-

ment de formation qui fera de vous un professionnel recherché. Autre segment en plein développement : l'audiologie. L'audio représente un marché en pleine expansion. C'est un secteur fortement rémunérateur, auquel on accède par un certain nombre d'écoles (voir notre « carnet d'adresses »), qui demande trois années d'étude.

Temps plein ou alternance ? La poursuite des études peut être l'occasion d'une approche plus progressive du métier, un pied en magasin, l'autre en salle de cours.

Une formule particulièrement bien vue lors des entretiens d'embauche, lorsque est abordée la question concernant votre expérience professionnelle. Montrer qu'elle dépasse les quelques semaines de stage obligatoire est un excellent point.

Bref, c'est après le BTS.OL que tout commence. Avec de nombreuses orientations possibles, à même de faire de vous non pas un professionnel de plus sur le marché, mais un profil singulier, et particulièrement recherché. ■